

# Déclaration Préalable

CSEE mars 2022

Madame La Présidente,

Mesdames et Messieurs les élus, et représentants de la direction.

On le pressentait, on l'avait même écrit et déclaré ici même, 2022 sera une année charnière pour les Français en général, et les salariés d'Orange en particulier.

La crise en Ukraine vient rajouter de la souffrance et de l'injustice d'abord pour les populations sous le feu des bombardements, mais également de manière collatérale pour les peuples européens dépendants des approvisionnements extérieurs. Nous tenons à souligner l'engagement exemplaire d'Orange dans l'aide que l'entreprise apporte au peuple Ukrainien. Il est effectivement de notre devoir de soutenir les populations victimes de cette agression inqualifiable et de protéger nos salariés sur place. Les communications téléphoniques et internet sont des outils indispensables pour permettre aux familles séparées de rester en contact.

Dans le même temps, en France, les prix de l'énergie s'envolent, les denrées de première nécessité sont toujours plus onéreuses, l'inflation s'emballe, la crise sanitaire qui semblait se terminer repart de plus belle, la solidarité des populations envers les réfugiés et les plus démunis est plus que jamais mise à contribution.

Chez Orange, les incertitudes liées à l'impact de la future réforme des retraites sur le TPS en cours, les effets déjà visibles du TPS pour ceux qui restent, l'arrivée prochaine de notre nouvelle Directrice Générale, la volonté d'Orange de nommer un septuagénaire à sa tête, l'annonce de la fusion des Agences Entreprises, la succession des fermetures de boutiques et les nombreux projets immobiliers, en cours ou à venir sont une source importante de stress pour les personnels.

Le pouvoir d'achat des salariés est en berne. De nombreux collègues sur le terrain nous font part de leurs difficultés au quotidien et des arbitrages qu'ils sont obligés de faire pour joindre les deux bouts. Il est déjà loin le temps de réduire les loisirs et les dépenses superflues : maintenant, de nombreux salariés sont contraints de rogner sur la qualité des aliments, les factures, voire à s'endetter.

Chacun d'entre nous regarde donc avec anxiété le déroulement des négociations NAO qui viennent de débiter. Tout le monde espère que l'entreprise prendra la mesure de l'effort qui est à réaliser si elle veut vraiment remplir son côté humain et pas seulement digital. Le dernier exercice s'était soldé par une Décision Unilatérale très en deçà des attentes.

Or, dans le contexte SCALE UP que nous subissons depuis des années, il est à craindre que l'entreprise ne considère pas les augmentations salariales comme un investissement destiné à produire de la richesse en retour, mais comme une source de dépenses à minimiser au maximum. C'est avec cette vision étriquée, que nous dénonçons chaque mois dans cette instance, qu'Orange poursuit sa politique de réduction des coûts en entassant les personnels sur toujours moins de M2, qu'elle réduit ses surfaces commerciales, qu'elle accroît le recours à la sous-traitance et qu'elle rogne sur les outils de travail des techniciens et des commerciaux.

L'exemple des voitures de services des commerciaux de l'Agence Entreprise Occitanie en est la parfaite illustration. Pour faire apparaître de faibles économies dans les tableaux comptables, Orange demande désormais à ses commerciaux de perdre un temps précieux à faire des détours pour récupérer un véhicule de pool. Le business et les clients attendront. Et tant pis pour l'accroissement de la pollution induite, tant pis pour la démotivation des vendeurs, tant pis pour leur baisse de PVV, tant pis pour la perte d'attractivité de l'Agence Entreprise.

Car c'est bien la première conséquence visible de cette politique insensée : recruter en AE est devenu très difficile. Plus personne ne se bouscule pour répondre aux annonces. Quel paradoxe pour une unité qui a longtemps été la championne des mobilités entrantes.

Autre sujet de préoccupation : la sécurité.

Lors du dernier point consacré aux questions SSCT au CSE DO GSO, la direction a affiché son souhait de travailler sur le sujet. Pour nous en convaincre, ses représentants ont mis en avant la constitution d'un groupe de travail sur cette thématique, sans toutefois en préciser ni la forme, ni le calendrier. Pour quel résultat ? Aucun à ce jour, car la direction en est encore à trouver une date pour réunir les rapporteurs... pour une réunion en mai peut-être...

Oui, les calendriers sont chargés, multiplicité de dossiers de réorganisation obligent...

Oui, le poste de secrétaire adjoint en charge de sécurité a été vacant quelques mois...

Mais quand même un semestre pour organiser une réunion, cela traduit un manque évident de motivation et d'envie de la direction.

D'autant que les constats ont déjà été fait par les CSSCT, et que des propositions ont été faites dans l'expression des rapporteurs, ainsi qu'à travers le projet de RI.

Ce n'est plus l'heure des bilans mais des actes.

La Direction de la DO GSO doit agir et prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs.

Elle est tenue de faire, comme le prévoit l'article L. 4121-1 du Code du travail.

En conclusion, la CFE-CGC espère que la nouvelle gouvernance prochainement en place prendra la mesure des corrections à apporter à la politique commerciale et sociale d'ORANGE ; Il n'est jamais trop tard pour bien faire.

Merci de votre écoute